

Le Mag' Aire sur l'Adour

Au Coeur des Aturins

Journal municipal N° 22 - juillet à octobre 2020



Retour sur ... La ronde des Associations

Le 5 septembre dernier a eu lieu
La ronde des Associations Aturines

Pour faire face aux contraintes sanitaires encore en vigueur la municipalité a su s'adapter et proposer de nouvelles modalités pour permettre aux très nombreuses et dynamiques associations aturines de présenter leurs activités aux visiteurs et d'enregistrer les inscriptions de début d'année scolaire. C'est ainsi que le traditionnel Forum des associations s'est transformé en Ronde des associations. Les associations qui disposent de locaux ont accueilli chez elles les visiteurs, tandis que les autres ont pu bénéficier de stands mis à disposition par la municipalité.

Corinne Laffittau, maire-adjointe Loisirs, Sports et Jeunesse ainsi Jean-Claude Souc, maire-adjoint cultures et traditions, ont visité l'ensemble des associations accompagnés par de nombreux élus de leurs commissions respectives. Ils ont pu échanger avec leurs responsables de la reprise de leurs activités et de leurs projets après une longue période d'interruption.

Trente-six associations culturelles et sportives ont proposé des initiations ou fait des démonstrations pour faire découvrir leurs passions aux visiteurs.

Depuis de nombreuses années, la municipalité d'Aire sur l'Adour fait le choix de soutenir les associations actives sur son territoire. Ce soutien conséquent prend la forme de subventions directes (236.000 € en 2020), de mises à disposition de salles, d'achats de matériels, de prise en charge des frais d'entretien, d'électricité et d'eau. Nous savons en effet que l'attractivité de notre ville dépend aussi de la variété de l'offre associative. Il est du devoir de la municipalité d'encourager et de soutenir toutes ces associations et à travers d'elles les bénévoles qui ont à cœur de partager leurs passions.



Mme Pandard présente l'association Accueil et accompagnement à l'intégration des réfugiés



Premier entraînement pour les jeunes de l'Ecole de Rugby Aire/Miramont



Corinne LAFFITTAU

Adjointe en charge
des Loisirs, des Sports
et de la Jeunesse

"J'ai pris beaucoup de plaisir à faire le tour, avec mes collègues de ma commission, de l'ensemble des associations sportives. Merci à elles de nous avoir si bien accueillis.

Nous avons échangé sur leurs projets à venir et nous leur avons rappelé que la municipalité sera à leur côté pour les accompagner.

Je suis enthousiaste à l'idée de mener à bien mon premier mandat d'élue pour le bien de leurs adhérents."

Corinne Laffittau



Jean-Claude SOUC

Adjoint en charge
des Cultures et des Traditions

" Je suis honoré d'avoir été élu pour un deuxième mandat dans notre ville.
Ma mission pour les années à venir sera d'aider et d'accompagner au mieux les associations culturelles aturines afin qu'elles continuent à nous proposer des actions de qualité.

Nous avons, avec les membres de ma commission, lors de la ronde des associations, pu mesurer leurs attentes.

Nous serons à leur écoute et étudierons toutes les actions susceptibles de mettre en avant notre cité, son histoire et ses traditions."

Jean-Claude Souc

Sommaire

RETOUR SUR... *Page 2*

ÉLECTIONS... *Pages 4 et 5*

CONSEILS MUNICIPAUX *Page 6*

NUMÉROS UTILES *Page 6*

DOSSIER.. *Page 7*

Compte Administratif 2019

DOSSIER... *Pages 8 et 9*

Budget 2020

TRAVAUX à venir... *Pages 10 et 11*

TRAVAUX en cours... *Pages 11 et 12*

TRAVAUX terminés... *Page 13*

ÉTAT CIVIL *Page 14*

EN BREF... *Page 15*

After Aturin, Agenda

Llegs MADAULE

"Au cœur des Aturins - Journal municipal d'Aire sur l'Adour" N° 22 - Juillet à octobre 2020

Directeur de la publication : le Maire, Xavier Lagrave

Rédacteur : Stéphane BRETHES

Réalisation : Mairie d'Aire sur l'Adour

Hôtel de Ville - Place de l'Hôtel de Ville - 40800 AIRE SUR L'ADOUR

Crédits photographiques : Mairie d'Aire sur l'Adour, BVA sauf mention

Imprimeur : Castay - Aire sur l'Adour

Distribution : La Poste

Dépôt Légal : octobre 2020

ISSN : 2610 - 2676

Tirage : 3 900 ex

La commune d'Aire sur l'Adour a fait le choix d'une communication éco-responsable. Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver, merci de tenir compte que ce journal est entièrement recyclable.



10-31-2569
Promouvoir la
gestion durable de
la forêt
pefc-france.org

Chères Aturines, Chers Aturins,

Je tiens à vous remercier très sincèrement pour la confiance que vous nous avez accordée pour ce second mandat. Sachez que nous saurons en être dignes.

Je voudrais remercier l'ensemble des personnes qui m'ont soutenu, aidé et accompagné durant cette longue période électorale.



Depuis le 11 mai et le début du déconfinement, nous essayons tous de reprendre le cours de nos activités tout en sachant qu'il y a un avant et un après covid-19. Aujourd'hui et plus que jamais, nous devons prendre soin des personnes qui nous sont chères, en commençant par respecter et répéter ces gestes barrières qui doivent nous préserver. Si la vie continue pour chacun d'entre nous, j'ai une pensée profonde pour toutes celles et ceux qui ont été ou sont encore victimes de cette pandémie. Beaucoup d'entreprises, d'artisans, de petits commerçants et donc de nombreux salariés, redoutent les conséquences économiques et sociales de cette crise sanitaire. Pendant plusieurs mois, nous allons continuer probablement à devoir accepter les contraintes liées aux risques de reprise conséquente de l'épidémie.

Avec mon équipe, nous nous efforcerons d'accompagner au mieux l'ensemble des acteurs économiques de notre belle cité et en même temps de vous proposer de nouveaux projets attractifs afin de donner envie au plus grand nombre de venir découvrir notre ville.

Depuis le Conseil municipal d'installation du 4 juillet, l'équipe que vous avez élue aux dernières élections municipales du 28 juin dernier s'applique déjà à mener à bien les missions qui lui incombent : embellir et améliorer notre ville de demain.

Alors, continuons d'avancer pour Aire et prenez soin de vous et de ceux qui vous entourent.

Xavier Lagrave

Maire d'Aire sur l'Adour



Retrouvez votre magazine municipal ainsi que toute l'actualité et les informations de la ville sur le site Internet : www.aire-sur-adour.fr



et suivez la ville
sur Facebook
en aimant la page :
"Ville d'Aire sur l'Adour"



Élection de M. Le Maire et des Adjoints



Marie ASSIBAT
1ère Adjointe
en charge de
l'Administration, de la Solidarité
et de la Génération Séniors



Claude POMIES
2ème Adjoint
en charge
du Cadre de Vie
et de la Sécurité



Corinne LAFFITTAU
3ème Adjointe
en charge des
Loisirs, des Sports
et de la Jeunesse

Membres de la commission :



Chrystelle
Baron



André
Evrard



Danièle
Castaing



Sonia
Dubosc



Philippe
Pellarini



Paulette
Saint-Germain



Jérémy
Marti



Danièle
Castaing Philippe
Bop Sonia
Dubosc



Nathalie
Darriemerlou



Yves
Cazaban



Jean-Pierre
Caudy



Jean-Pierre
Trabesse

Membres de la commission :



André
Evrard



Chrystelle
Baron



Fanny
Queva



Bernard
Malherbe



Danielle
Barraud



Yves
Cazaban



Jean-Pierre
Trabesse



Installation du nouveau conseil municipal



Vincent BARRAILH-LAFARGUE
4ème Adjoint
en charge
de l'Espace Public
et de l'Urbanisme



Isabelle MECHIN
5ème Adjointe
en charge du
Commerce
et de l'Attractivité du territoire



Jean Claude SOUC
6ème Adjoint
en charge
des Cultures
et des Traditions

Membres de la commission :



Philippe Pellarini



Claire Haupt



Philippe Bop



Jean-Pierre Caudy



Didier Martin



Florence Gachie



Jérémy Marti



Nathalie Darriemerlou



Didier Martin



Sandrine Satabin



Claire Haupt



Thierry Bourrec



Alexandre Martin



Isabelle Maumus

Membres de la commission :



Fanny Queva



Bernard Malherbe



Thierry Bourrec



Danielle Barraud



Sandrine Satabin



Isabelle Maumus



Paulette Saint-Germain



Conseils municipaux

*Retrouvez, ci-dessous, les délibérations votées
lors des conseils municipaux des 4 juillet et 16 juillet 2020*

4 juillet

- Élection du Maire
- Détermination du nombre d'Adjoints au Maire
- Élection des Adjoints au Maire

16 juillet

1. Adoption du compte-rendu et du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du mercredi 22 janvier 2020
2. Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du vendredi 29 mai 2020
3. Adoption du compte-rendu et du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du samedi 4 juillet 2020
4. Délégation accordée par le Conseil Municipal à M. Le Maire des attributions prévues à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
5. Indemnités de fonction
6. Majoration des indemnités des élus
7. Détermination des modalités d'exercice du droit à la formation des élus municipaux
8. Election des membres de la commission d'Appel d'Offres
9. Election des membres de la commission des délégations de service public
10. Election des représentants de la commune au sein de la SEML "Gascogne Énergies Services"
11. Détermination du nombre de membres du conseil d'administration du CCAS (Centre Communal d' Action Sociale)
12. Election des représentants (élus municipaux) au sein du conseil d'administration du CCAS (Centre Communal d' Action Sociale)
13. Commissions municipales permanentes
14. Représentant de la commune auprès de l' ALPI (Agence Landaise Pour l'informatique)
15. Représentant de la commune au conseil d'administration du collège Gaston Crampe

16. Représentant de la commune au conseil d'administration du lycée Gaston Crampe
17. Représentant de la commune au conseil d'administration du LEP Jean d'Arcet
18. Correspondant Défense de la commune
19. Délégué de la commune auprès du CNAS (Comité National d' Action Sociale)
20. Représentant de la commune auprès de l'association ALALE (Association Laïque des Accueils de Loisirs Éducatifs)
21. Attribution des Allocations à la Conduite Automobile (Auto Prem's)
22. Droit à la formation des élus municipaux - Bilan année 2019
23. Approbation du Compte Administratif 2019 -Budget principal
24. Approbation du Compte Administratif 2019 Budget annexe relatif au lotissement communal "Les Chênes"
25. Approbation du Compte Administratif 2019 Budget annexe "Garages"
26. Approbation du Compte de Gestion 2019 Budget principal
27. Approbation du Compte de Gestion 2019 Budget annexe relatif au lotissement "Les Chênes"
28. Approbation du Compte de Gestion 2019 Budget annexe "Garages"
29. Travaux d'éclairage public Rue Jaunet - SYDEC (Paiement)
30. Travaux d'éclairage public Rue des Maraîchers SYDEC (Paiement)
31. Travaux d'éclairage public Parking de l'Adour SYDEC (Paiement)
32. Ouvertures / Fermetures de postes
33. Création d'une prime exceptionnelle pour les agents mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire déclaré en application de l'article 4 de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de COVID-19

28 juillet

1. Débat d' Orientation Budgétaire (DOB) - Année 2020
2. Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019 - Budget principal
3. Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019 - Budget annexe "Garages"
4. Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019 - Budget annexe Lotissement communal "Les Chênes"
5. Budget primitif 2020 - Budget principal
6. Budget primitif 2020 - Budget annexe "Garages"
7. Budget primitif 2020 - Budget annexe Lotissement communal "Les Chênes"
9. Attribution des Allocations à la Conduite Automobile (Auto Prem's)
10. Commission Communale des Impôts Directs (CCID)
12. Représentant de la commune auprès de l'Association de Coopération Interrégionale des Chemins de Saint Jacques de Compostelle
13. Dispositif d'aide aux entreprises

Numéros utiles

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT : sur rendez vous, par téléphone 05 58 71 47 00 ou à l'accueil de l'Hôtel de Ville

ÉTAT-CIVIL ET ÉLECTIONS : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (19 h le vendredi)

PERMANENCE HLM : 2^{ème} jeudi du mois à partir de 17 h

PERMANENCE DU CCAS : mardi de 8 h 30 à 12 h et jeudi de 13 h 30 à 17 h 30 - 05 58 71 35 57 - ccas@aire-sur-adour.fr

NUMÉROS UTILES : MAIRIE : 05 58 71 47 00 - POLICE MUNICIPALE : 05 58 71 47 04 - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : 05 58 45 19 05 - CIAS : 05 58 71 41 91

MAISON DES SERVICES PUBLICS SAINT-Louis : 05 58 71 61 65 - MEDIATHEQUE COMMUNAUTAIRE : 05 58 51 34 04 - GES (gaz/électricité) : 05 58 71 62 43

SYDEC (eau/assainissement) : 0 810 40 90 40 - SICTOM OUEST DU GERS (déchets) : 05 62 08 93 84 - POLYCLINIQUE DE L'ADOUR : 05 58 06 64 64

MÉDECIN DE GARDE : 05 58 44 11 11 - SAMU : 15 - GENDARMERIE : 17 - POMPIERS : 18 ou 112

Pour plus d'informations, consultez votre Guide pratique, toujours disponible en mairie et sur : www.aire-sur-adour.fr

Dossier ... Compte administratif 2019

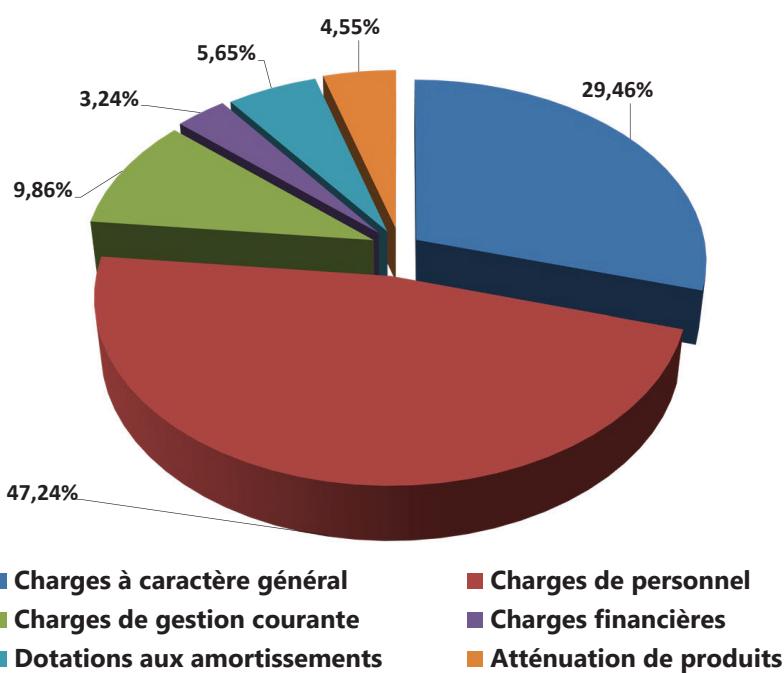
Les résultats du compte administratif 2019 sont présentés généralement en début d'année. Cette année suite à la crise sanitaire que nous subissons, c'est le 16 juillet 2020 que le compte administratif a pu être validé.

Ce compte administratif reprend l'ensemble des dépenses et recettes réelles de la commune sur l'exercice, ce qui permet d'apprecier la santé financière de notre collectivité.

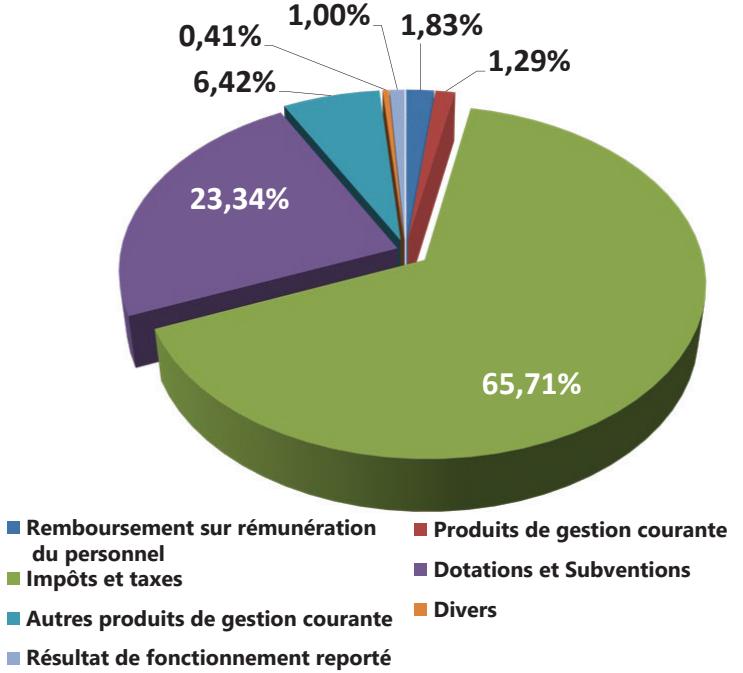
- Section fonctionnement : Excédent de + 1 140 010,23 €
- Section investissement : Excédent de + 1 460 793,23 €

Il faut retenir que ces résultats sont dus à notre gestion très rigoureuse ceci sans augmentation des impôts. La municipalité s'est engagée à continuer sa politique de désendettement tout en favorisant l'investissement.

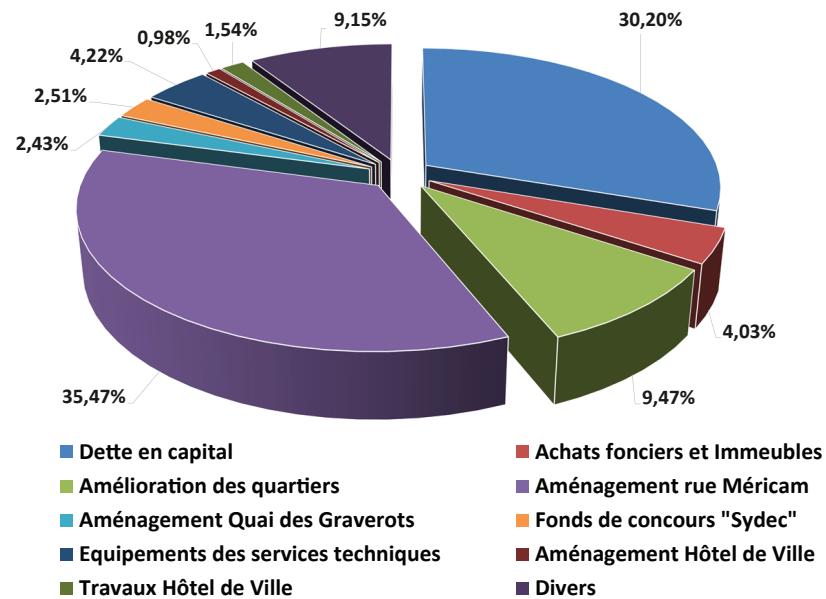
Dépenses de fonctionnement



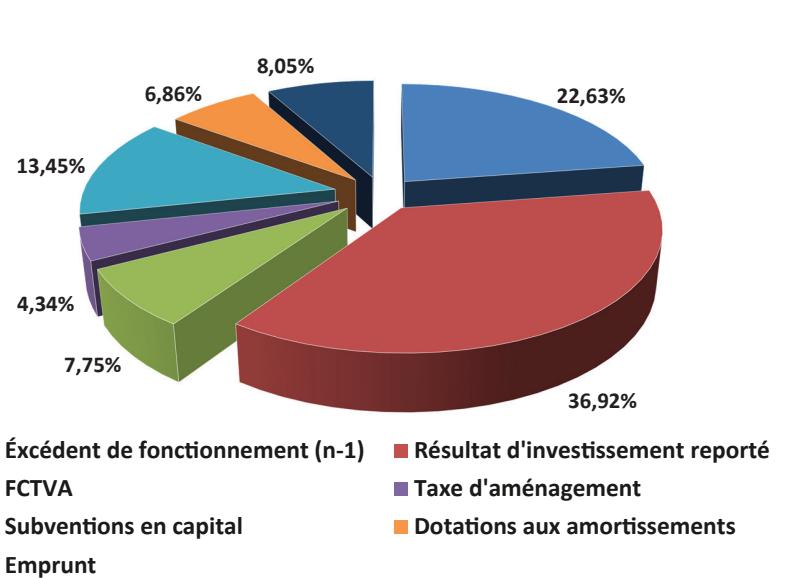
Recettes de fonctionnement



Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



Dossier ... Budget 2020

Cette année notre budget sera amputé de nombreuses recettes. En effet, suite à la crise sanitaire que nous subissons et qui affecte durement l'activité économique, nous avons pris la décision de renoncer à percevoir les redevances d'occupation du domaine public (terrasses) ainsi que les loyers des box du marché et du camping.

Cette mesure vise bien évidemment à soutenir nos commerçants et nos producteurs locaux.

En dépit de cette baisse des recettes, nous avons décidé de maintenir le montant global des subventions aux associations (230.000 €) intégrant un fonds de réserve pour faire face aux situations exceptionnelles qu'elles rencontrent. De plus, nous avons décidé d'augmenter le montant des subventions aux associations de solidarité qui travaillent au quotidien auprès des publics les plus fragiles. Enfin, l'allocation à la conduite automobile, Auto Prem's, a été reconduite (50.000€).



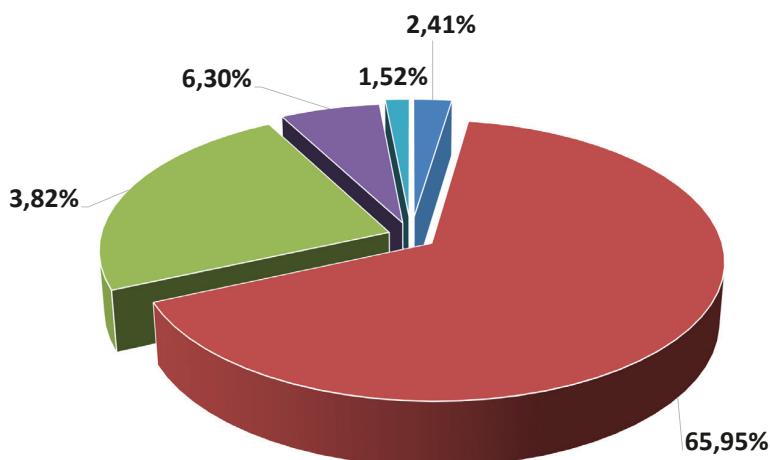
Subventions aux associations

Les subventions aux associations sont maintenues une enveloppe de 230 000 € a été budgétisée.



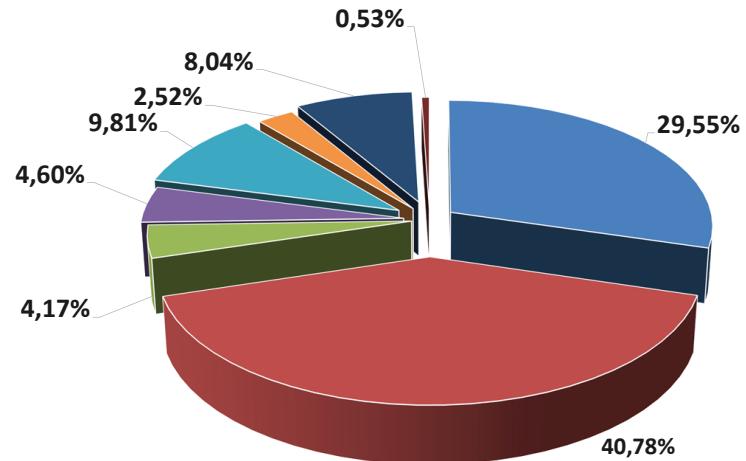
La crise sanitaire a aussi occasionné pour notre collectivité des dépenses non prévues pour assurer la sécurité de la population aturine et des agents municipaux: achat et distribution gratuite de masques sanitaires à toute la population, mise à disposition de gel hydroalcoolique et protections plexiglass dans tous les services.

Recettes de fonctionnement



- Produits de gestion courante
- Impôts et taxes
- Dotations et Subventions
- Autres produits de gestion courante
- Divers

Dépenses de fonctionnement



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Opérations d'ordre
- Atténuation de produits
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Virement à la section d'investissement
- Divers

Stabilité des impôts communaux

Les taux d'impositions communaux n'augmentent pas, comme promis depuis 2014

Taux de la taxe sur le foncier bâti : 17,37 %

Taux de la taxe sur le foncier non-bâti : 48%

alors que le taux moyen départemental est de 19,96 %

alors que le taux moyen départemental est de 54,03%

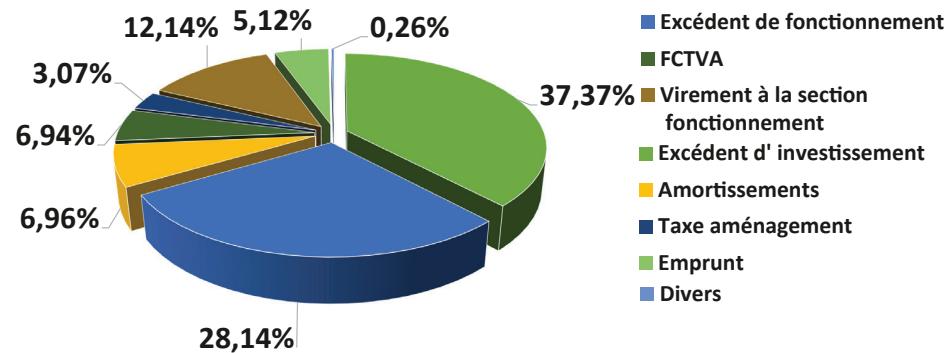
Dossier ... Budget 2020

Tableau des principaux investissements pour l'année 2020

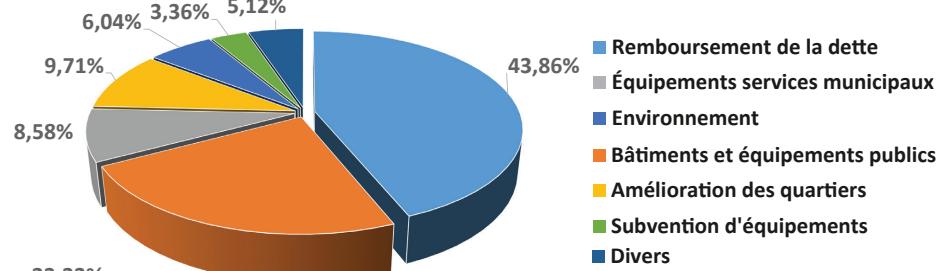


Afin de financer ces projets, un nouvel emprunt de 200.000 € sera souscrit. Le montant réduit de cet emprunt nous permettra de continuer à désendetter notre Commune, sans augmenter la fiscalité des particuliers. Notre détermination à poursuivre notre politique d'investissement est intacte. Elle constitue l'une des conditions indispensables pour conserver et améliorer encore le cadre de vie des Aturins. Ainsi allons-nousachever les travaux programmés et en lancer de nouveaux.

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2020



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2020



Marie ASSIBAT

Adjointe au Maire en charge de l'Administration, de la Solidarité et de la Générations Séniors

Depuis 2014, nous nous sommes engagés à vous servir et à investir pour notre ville.

Notre pari est réussi. Nos résultats financiers sont bons, ils s'améliorent encore cette année.

Pour ce nouveau mandat nous allons continuer à agir pour l'intérêt général.

Grâce à notre gestion rigoureuse et avec la totale implication de nos agents municipaux nous poursuivrons nos investissements pour embellir notre ville et la rendre toujours plus attractive. Nous continuons d'avancer pour Aire!

Marie Assibat

Travaux à venir ...

Installation de nouvelles toilettes publiques



La ville d'Aire sur l'Adour accueille chaque année de nombreux touristes, pèlerins et gens de passage.

Il n'est pas rare de voir une file d'attente devant les toilettes publiques situées en face des Allées de l'Adour.

Or, ces toilettes ne correspondent plus aux attentes des usagers, ni aux normes PMR, et surtout nécessitent un nettoyage drastique.

C'est pourquoi, dans le but d'optimiser la propreté et d'améliorer la qualité de vie à Aire sur l'Adour, la municipalité a choisi d'installer de nouvelles toilettes publiques sur le terre-plein central de la Place du 19 mars 1962.



Vincent BARRAILH-LAFARGUE

Adjoint en charge de l'Espace Public et de l'Urbanisme

Aturin depuis toujours je suis très attaché à ma ville que j'apprécie pour sa qualité de vie. Cette longue période de confinement a mis en évidence combien les moments de convivialité, les rencontres au marché ou chez les commerçants, les férias... étaient importants pour moi comme pour chacun de nous.

En tant qu'agriculteur, je suis sensible à notre cadre de vie. Fort d'une première expérience de conseiller municipal, j'ai accepté avec enthousiasme cette nouvelle responsabilité d'adjoint en charge de l'Espace Public et de l'Urbanisme, sachant que je travaillerai en confiance avec une équipe motivée et consciente des atouts et du potentiel de notre belle ville.

Vincent Barraillh-Lafargue

Réfection de la Rue de Garaulet



Philippe PELLARINI

Conseiller municipal Délégué en charge des travaux

Après 45 ans d'une vie professionnelle intense dans le domaine du bâtiment, je suis heureux de mettre mes compétences au service de la municipalité, en particulier pour la préservation et la valorisation du patrimoine exceptionnel de notre ville. Je la connais évidemment très bien pour y être né et y avoir toujours vécu. Soyez assurés que je serai toujours attentif à limiter les désagréments induits par les chantiers d'embellissement et de modernisation de notre ville.

Philippe Pellarini



Les travaux de réfection de la rue de Garaulet ont débuté ce mois-ci et dureront entre 4 à 6 mois. Ces travaux comprendront la réhabilitation de l'ensemble des réseaux (eaux pluviales, eaux usées, eau potable, gaz et éclairage public). La voie de circulation sera également refaite.

Une réunion publique a été organisée par les élus municipaux et communautaires pour les riverains afin d'échanger sur le projet. Pour permettre aux entreprises de travailler en toute sécurité, la rue ne sera accessible qu'aux riverains pendant toute la durée des travaux.

Travaux à venir ...

Création d'un cheminement piéton sur la piste cavalière du parc municipal



Isabelle MECHIN

Adjointe
en charge
du Commerce
et de l'Attractivité du territoire

C'est avec grand plaisir que j'ai été élue et je mettrai toute mon énergie et mes compétences au service des Aturins.

Avec les membres de ma commission commerce, nous voulons renforcer les liens avec les professionnels aturins et dynamiser nos commerces et notre marché.

S'agissant de l'attractivité du territoire, nous souhaitons créer de nouveaux chemins et pistes cyclables pour un cadre de vie toujours plus agréable. A ce sujet les travaux d'aménagement de la piste cavalière débuteront prochainement.

Isabelle Méchin

Dans le cadre de notre programme, nous avions prévu l'aménagement de la piste cavalière au parc municipal.

Nous venons de lancer la consultation d'entreprises pour la création d'un chemin piétonnier sur la piste cavalière.

Ce sentier sera agréable non seulement pour les coureurs mais également pour les marcheurs. Il est prévu qu'il aura une longueur d'un kilomètre et une largeur d'un mètre cinquante. Il sera réalisé au plus tard pour le printemps 2021.

Cette réalisation permettra aux habitants des quartiers de Mestade et des Arribaouts de rejoindre en toute sécurité le centre-ville en passant par le parc municipal.



Travaux en cours ...

Installation de caméras de vidéoprotection



En concertation étroite avec la Gendarmerie Nationale, l'installation de caméras de vidéoprotection se poursuit.

A ce jour, 13 caméras sont prévues d'ici la fin de l'année 2020, sous réserve de l'autorisation préfectorale.

Rappelons que ces caméras constituent un moyen de dissuasion complémentaire à la mission de sécurité assurée par la Police Municipale et la Gendarmerie Nationale.



Adjoint en charge
du Cadre de Vie
et de la Sécurité

"La mission qui m'a été confiée est la sécurité de nos concitoyens : protéger et non surveiller.

Je travaille étroitement avec la Police Municipale et la Gendarmerie Nationale. La sécurité du quotidien est notre priorité. L'installation de caméras devient indispensable face à la hausse tendancielle de la délinquance et des actes d'incivilités. Il est indispensable de poursuivre nos efforts afin de les limiter. C'est une condition de notre ambition d'un « bien-vivre » ensemble dans notre ville. Les Aturins et les Aturines ont droit à plus de tranquillité et sérénité dans leur vie quotidienne".

Claude Pomiès

Travaux en cours ...



Remplacement des anciennes ardoises du toit de l'Hôtel de Ville.

La toiture en quelques chiffres :

- 50 kg de boulonnerie et ferrures spéciales
- 1,6 km de liteaux
- 8500 ardoises
- 4200 tuiles
- 17,5 m³ de bois



À la suite des diagnostics réalisés, la décision a été prise de déposer une cheminée (visible depuis la cour intérieure de la mairie) pour éviter les risques d'infiltration.

Cette suppression permet en outre de retrouver la physionomie originelle de la toiture du Palais épiscopal.

Remplacement de parements de pierres de taille sur la façade de la rue Gambetta.

Les pierres de taille ont parfois besoin d'être remplacées ou réparées du fait des agressions physiques, chimiques ou biologiques. Quelles que soient les techniques utilisées les ouvriers ont le souci de redonner leur apparence d'origine aux façades en pierre.

Le saviez-vous : L'ardoise est une roche naturelle métamorphique qui se transforme en fonction de la température et de la pression. Sa composition de quartz et de silicate d'alumine lui confère sa brillance. L'ardoise possède une très longue durée de vie pouvant dépasser les 100 ans.



Rénovation de la charpente et de la toiture en tuiles entre la rue Gambetta et la cour intérieure de la Mairie.

Remplacement d'une ferme pour sécuriser la structure. En observant le cintrage de l'ancienne ferme et des éléments constitutifs de la charpente, on comprend pourquoi il était temps d'intervenir sur cette partie de la toiture.

Le saviez-vous : Une déformation trop importante de la ferme aurait pu provoquer l'effondrement de la toiture et même celui de la structure tout entière. La charpente se compose principalement des fermes formées par les arbalétriers, le poinçon, l'entrait, les fiches, les contrefiches et les pannes qui relient les fermes entre elles, les chevrons fixés aux pannes et disposés dans le sens de la pente et les liteaux posés sur les chevrons qui reçoivent la couverture.



Rénovation totale d'une cheminée d'origine : remise en son état brut pour la réparer et la consolider avant de l'enduire de nouveau avec plusieurs couches. (Photo ci-contre)



Travaux terminés ...



Travaux d'accessibilité du Camping "Les Ombrages de l'Adour"

Ces travaux avaient pour principal objectif d'améliorer l'accès des personnes à mobilité réduite. Ces travaux à la charge de la commune et réalisés par les entreprises locales ont consisté en :

- La création d'une place « handicapé » à l'entrée du camping
- La mise en place d'un monte-chARGE pour personnes à mobilité réduite au niveau des sanitaires
- La création de cheminements goudronnés, et le marquage au sol, pour rejoindre l'aire de jeux et le parcours de mini-golf
- Un cheminement vers les sanitaires selon les normes Personnes à Mobilité Réduite (PMR)
- Le remplacement de l'ensemble des points d'éclairage du camping et la pose de deux nouveaux lampadaires
- Le remplacement de toutes les grilles d'eaux pluviales respectant les normes PMR
- Le remplacement de l'ensemble de la signalétique du camping

Cette opération a coûté 150 000 € à la commune



Ancien garage "Lahet"

La décision de détruire l'ancien garage a été prise en urgence par la municipalité début 2019 après qu'un audit ait mis en évidence le risque de son effondrement et des menaces sur les bâtiments adjacents.

Les travaux de dépollution et de démolition du garage « Lahet » sont achevés aujourd'hui.

Les murs extérieurs des bâtiments mitoyens ont été protégés par projection d'une mousse polyuréthane permettant à la fois une étanchéité, à l'air et à l'eau, et une isolation thermique.

Cette opération a coûté 236.000 € à la commune

État-civil



Naisances

- Lana, Jessica DUBAU
- Keila, Catherine, Evelyne GRAIVE
- Charlotte DELHOSTE-DESCAZEUX
- Arthur FAVARD
- Lucas, Christophe, Eric BAUDIN CHAMBEREAUD
- Hugo BERNADIEU
- Mathéo SAUBOUA
- Lya, Sonia, Véronique MANTA
- Markus SPULE

Mariages

- Vincent, André CHOUQUET et Anaïs BERNADET
- Alain LARRIEU et Laetitia, Aurélie DAUGA
- Yannick, Géry DEVISME et Valérie, Cathy, Sandrine SCHMITT
- Alain, Christian ROBERT et Armelle, Carole, Ghislaine DEHORTER
- Pierre, Jean TOULET et Camille PEYRAMAURE
- Jean, Michel DOUAT et Nathalie, Florence BARON

Décès

- Anne, Marie LAHITTE épouse BERDERY
- Noélie LARRAT veuve COURALLET
- Jean, Michel, Emile BERDERY
- Eric, Michel POUSSE
- Marcel, Francis, Christian DARRIEUX
- Martine, Marie, Andréa DOUAY veuve LABORDE
- Suzanne, Marguerite LAGIÈRE
- Elsa, Marie CHECCHIN veuve LAFON
- Roger, Bernard DUFFAU
- Roger, Ernest, Léon LEBOEUF
- Yvette, Marguerite REYNES épouse SANS
- Bruno, Roger, Raoul BASSET
- Yvonne, Marie TRÉSSARIEU veuve DEVERTAIN
- Aude, Viviane VIVILLE
- Patrick, Christian, Claude DUBU
- Jeannette, Reine BRUNO veuve WIRTH
- Laurent, Jules ALIBERT
- Pierre, Arthur, Victor DUPEYRON
- Gaston, Marcel DASTE

- Claude, Simone, Elyane FEVRE
- Jacqueline, Andréa LAFABRIE veuve LASSALLE
- Nelly, Angèle, Marie MATHIEU épouse CASTELLA
- Jean, Pierre LACRAMPE
- Marc HAVARD
- Gabriel GARDESSE
- Andrée, Eva, GUILLAUME veuve POUCHALAN
- Jacques, Jean DUPORTÉ
- Norbert, Dominique GRAFF
- Marie, Lydia THILLET veuve FERRAZ
- Marie, Andrée DUPEYRON veuve DUCOURNEAU
- Firmin BAUGARTNER
- Noélie, Marguerite CLAUZET veuve DELHOSTE
- Philippe, Joseph SARRADE
- Jean-Pierre BRETTES
- Marcel, Jean, Georges LABORDE
- Gilbert JULIAN
- Renée, Yvette SERFS veuve CANFEO
- Jacqueline Anne LALANNE veuve BONNEFEMME

EXPRESSION POLITIQUE

Notre liste « Continuons d'avancer pour Aire », est représentée au Conseil municipal par 22 élus sur 29. Le règlement électoral veut que l'équipe vainqueur dispose des moyens de gérer la Ville pour six années, quel que soit l'écart des voix entre les deux listes finalistes.

Il faut s'en réjouir !

Cependant si la majorité a la responsabilité de mettre en œuvre le programme qui a été présenté aux Aturins, que l'opposition se rassure, la majorité n'a pas de posture idéologique et ne laissera pas de côté un projet réaliste et de qualité qui servirait les intérêts de la population! Les idées ou les projets intéressants d'où qu'ils viennent sont bons à mettre en œuvre. Nous notons avec satisfaction que, lors du vote du budget 2020, l'opposition a reconnu la pertinence des projets présentés par notre équipe.

Les conseillers communautaires ont, comme il y a 6 ans, fait le choix d'un président qui ne soit pas le maire d'Aire sur l'Adour. Cette situation, encore une fois, était malheureusement prévisible ! Dans un souci de cohérence territoriale, il nous paraissait naturel qu'un représentant de la majorité de la Ville d'Aire soit élu à l'une des huit vice-présidences de la Communauté de Communes.

Quelle fut notre surprise de voir que notre candidat, Vincent Barraill Lafargue, battu et, qui plus est, par un représentant de la minorité municipale. Il est clair que l'éviction de l'exécutif de la Ville d'Aire sur l'Adour de la Communauté de Communes était prémeditée. Ceci est choquant quand on sait que les contribuables Aturins, au travers des impôts locaux et de la fiscalité des entreprises, financent plus de 70 % des recettes communautaires !

Ces pratiques politiques, où l'on sert ses amis au détriment de l'intérêt général, et déconnectées de la vie réelle n'honorent pas leurs auteurs.

Quoiqu'il en soit le mandat qui nous a été donné par les électeurs le 28 juin 2020 est clair et nous mettrons en œuvre les projets retenus pour le rayonnement de notre Ville. En dépit des incertitudes qui pèsent sur la santé économique de notre pays et qui auront un impact sur les ressources mobilisables nous saurons nous adapter avec le souci qui nous caractérise d'une gestion responsable et soucieuse des deniers publics.

A toutes les Aturines et tous les Aturins nous rappelons notre engagement et notre détermination à rendre notre Ville encore plus dynamique et attractive où il fait bon vivre. La crise sanitaire actuelle, qui nécessite que chacun soit attentif aux plus vulnérables d'entre nous, ne doit pas paralyser notre action ou réduire notre ambition pour Aire sur l'Adour.

Vous pouvez compter sur nous !

La majorité municipale

Le scrutin du 28 juin dernier a donné la majorité à la liste « Continuons d'avancer ensemble », qui a ainsi réélu Xavier Lagrave dans sa fonction de Maire d'Aire sur l'Adour pour les six prochaines années. Bien que l'écart fut infime (seulement 21 voix nous ont séparé), et bien que nous ayons obtenu 49,61% des suffrages, nous n'avons que 7 sièges sur 29 au Conseil Municipal. Difficile dans ces conditions de peser dans les orientations municipales.

Malgré tout, je veux remercier ici toutes celles et ceux qui ont cru en notre projet, qui nous ont soutenu et qui nous ont accordé leur confiance. Fidèles aux valeurs que nous avons toujours défendues, et soucieux d'offrir la possibilité aux Aturins de mieux vivre à Aire, nous ferons tout dans les six prochaines années pour travailler de manière constructive et apporter les idées qui nous semblent être les meilleures pour notre territoire.

Nous souhaitions quelque soit l'issue du scrutin un climat politique apaisé. Malheureusement, le déroulement des premiers conseils municipaux ne nous rassure pas sur ce point, la stigmatisation de l'opposition étant toujours d'actualité, tout comme les grands discours de propagande électorale.

Nous regrettons par exemple que le Maire refuse que l'opposition soit représentée au sein du conseil d'administration de GES.

Concernant la Communauté des Communes, j'ai toujours considéré que le Maire d'Aire sur l'Adour avait une place particulière dans cette collectivité ; il doit y tenir un rôle prépondérant. Battu largement à la Présidence, Xavier Lagrave a refusé de se porter candidat pour une Vice-Présidence comme la logique l'aurait voulu . Face à ce refus, et fort des 49,61% des suffrages obtenus, j'ai alors décidé de présenter ma candidature, et étais élu 3ème Vice-Président en charge du tourisme, de la communication et de la gestion des déchets.

Pour la première fois depuis sa création en 1992, un groupe d'opposition mené par le Maire d'Aire sur l'Adour, s'est créé officiellement au sein du conseil communautaire. Cette instance s'est pourtant toujours montrée consensuelle. Espérons malgré tout que l'intérêt général et l'intérêt du territoire restent la priorité de tous.

Nous restons quoiqu'il arrive à vos côtés, à votre écoute, dans cette période où la crise sanitaire nous frappe encore. En attendant des jours meilleurs, prenez soin de vous.

Jérémy MARTI Pour le Groupe "Mieux Vivre à Aire".

En bref ...

AIRE-SUR-L'ADOUR

VENDREDI 11 SEPT.
De 17H à 21H Vos commerçants locaux animent votre soirée

L' AFTER ATURIN Soirées nocturnes

Dans les rues commercantes & dans le respect des gestes barrières

Déballage des commerçants Animations commerciales Stands de dégustations



L'AFTER ATURIN

Les commerçants de la dynamique association UC2A en partenariat avec la municipalité ont souhaité animer tout l'été en organisant une série de 4 événements intitulés "AFTER ATURIN".

Ces rendez-vous appréciés de la population aturine ont permis à chacun de faire de bonnes affaires chez les commerçants du centre-ville participant à l'opération et de déguster nos spécialités locales.

Le marché artisanal sur le parvis de notre cathédrale, les animations commerciales, les stands de dégustation nous ont permis d'apprécier la vie du centre-ville. Dans tous les restaurants, bars et brasseries du centre ville les retrouvailles entre amis furent joyeuses même si la distanciation sociale et le port du masque étaient de rigueur !

Au cours du mois d'octobre, de nombreuses animations vous seront proposées pour soutenir la recherche contre le cancer du sein dans le cadre de l'opération *Octobre Rose*. Inscrivez-vous à la marche organisée par Air'Rando, participez à une séance de Gym avec N'air J ou, plus simplement, faites un don pour la recherche.

UC2A, toujours en partenariat avec la municipalité, nous réserve de bonnes surprises pour la fin de l'année.

Aide pour les étudiants



Accueil de proximité d'Aire sur l'Adour

4, rue Méricam
40800 Aire sur l'Adour

Chaque vendredi
uniquement sur rendez-vous

impôts.gouv.fr
Rubrique «Contact»



Maison France Services
Sur place ou
au 05 58 71 61 65

Je peux être accompagné sur :

Mes impôts : déclarations de revenus, changement de situation, réclamation contentieuse, gestion de mon prélevement à la source, échéancier de paiement...

Mes produits locaux : édition d'un bordereau de situation, échéancier de paiement, paiement en ligne des frais de cantine, de garderie...

Des questions diverses : paiement en ligne des amendes/ timbres fiscaux, renseignement sur la procédure de surendettement...

L'accueil de proximité ne permet pas

De délivrer des renseignements liés à votre activité professionnelle, à un contrôle fiscal en cours, de faire un contentieux sur une somme à payer à votre collectivité

De payer sans passer par internet ses impôts ou des produits locaux

Prise en charge systématique de votre demande

Résolution immédiate

ou

Transfert au service compétent par l'agent du point accueil



En 1992 Mme Madaule a légué près de 61 000 euros au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) afin d'apporter une aide aux étudiants. Dans le cadre de ses dispositions testamentaires, si vous êtes étudiant, de préférence dans la filière technique, vous pouvez obtenir un soutien financier.

Pour toute demande, veuillez envoyer votre candidature avant le 15 novembre prochain accompagnée d'un certificat de scolarité 2020/2021, d'une copie d'une pièce d'identité, d'un relevé d'identité bancaire, et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

M. Xavier LAGRAVE - Président du CCAS
Place de l'Hôtel de Ville
40800 AIRE SUR L'ADOUR

